



Centre Régional AGRHYMET

Termes de référence pour le recrutement d'un(e) Expert(e) chargé du *Decks*
Cadre Harmonisé

Titre du poste :	Expert(e) Cadre Harmonisé
Lieu de travail :	Niamey (République du Niger)
Durée du contrat :	Un (1) an
Classification :	Catégorie A1 de la grille salariale du CILSS
Rémunération :	Salaire de base selon l'expérience. Autres Indemnités et avantages sociaux en sus.
Type de recrutement :	Inter-Etatique
Date de prise de service :	le plus tôt possible

I. CONTEXTE

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, l'insécurité alimentaire est un problème persistant, marqué par des crises alimentaires dont la complexité évolue. Face à cette situation, le Centre régional AGRHYMET, Institution spécialisée du CILSS, a développé des outils d'analyse pour aider les dispositifs d'information nationaux et régionaux à bien évaluer la situation alimentaire nationale et régionale. Parmi ces outils, le «Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risques et des groupes vulnérables au Sahel en Afrique de l'Ouest »-CH-, a été développé grâce à la collaboration de l'ensemble des partenaires techniques concernés par la sécurité alimentaire régionale (FAO, PAM, FEWS NET, etc.). Depuis 2008, quelques éléments de l'IPC ont été introduits pour l'amélioration du CH en utilisant des éléments clés de l'approche analytique de l'IPC.

En vue de garantir un meilleur développement de cet outil et d'en assurer la bonne appropriation par les états et l'ensemble des partenaires de la sous région évoluant dans la sécurité alimentaire, le Centre régional AGRHYMET doit disposer d'un personnel hautement qualifié et motivé. C'est pourquoi, il envisage de renforcer son équipe chargée du développement et de la mise en œuvre de cet outil par le recrutement d'un Expert chargé du Cadre Harmonisé.

II. RESPONSABILITES /TACHES

Sous l'autorité du Directeur Général et la supervision du chef du Département Information et Recherche, l'Expert(e) aura pour tâches principales :

- Etre le point focal technique CH/IPC pour faciliter la synergie et l'harmonisation entre les deux outils ;
- finaliser en collaboration avec tous les partenaires des documents du Cadre Harmonisé Version 2 et leur édition : note technique, manuel d'utilisation, matériels de formation ;
- contribuer à l'organisation et au travail technique du Comité technique du CH. Contribuer, si besoin est, à renforcer les capacités du Comité technique pour l'appui aux pays ;
- appuyer l'organisation de la formation des cadres nationaux sur l'analyse de la sécurité alimentaire en utilisant le CH et l'élaboration de leurs cartes de vulnérabilité dans au moins 4 pays ;
- appuyer l'organisation des ateliers de formation et d'analyse utilisant la méthodologie du CH dans les pays (10 pays dont 4 nouveaux) ;
- Appuyer la mise en place des cellules nationales d'analyse en charge du CH dans au moins 6 pays ainsi que l'amélioration de l'organisation, de l'analyse et de la communication des résultats d'analyse du CH ;
- Promouvoir l'adoption de l'outil CH par les pays (10 pays dont 4 nouveaux) ;
- Appuyer l'utilisation du CH dans la présentation de la situation de la sécurité alimentaire au niveau régional (Réunions du PREGEC, RPCA, etc...) ;
- Appuyer le développement de la stratégie de communication sur les outils et approche du CH et en particulier avec les décideurs régionaux et internationaux. Assurer la communication effective avec les agences partenaires.

III. CONDITIONS DE CANDIDATURE

1. Etre de nationalité d'un pays membre du CILSS ;
2. Etre âgé de 30 ans au moins et de 50 ans au plus ;
3. Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
4. Satisfaire aux visites médicales d'aptitude physique pour l'emploi postulé ;
5. Satisfaire aux critères de sélection.

IV. QUALIFICATIONS REQUISES

- Etre titulaire d'un diplôme Msc, DEA, Doctorat, PhD en statistiques, économie, agronomie, nutrition, sécurité alimentaire ou géographie ou tout autre diplôme similaire ;
- Avoir une bonne connaissance technique et une expérience sur les outils et les approches du CH et de l'IPC ;
- avoir de bonnes connaissances et expériences sur les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- avoir une compréhension claire des outils couramment utilisés dans la région par les acteurs (Systèmes d'alerte précoce nationaux, FAO, PAM, FEWS NET, ONGs internationales) pour évaluer la situation alimentaire et le contexte de leur application dans le cadre de l'alerte précoce ;

Desider

- avoir une connaissance du CILSS et des Institutions régionales et internationales œuvrant dans le cadre de l'alerte précoce et de la vulnérabilité des ménages ;
- Maîtriser l'anglais et le français (écrit et parlé) ;
- disposer d'une bonne capacité de communication orale et écrite ;
- Maîtriser les outils informatiques et les logiciels d'analyse, de traitement, de présentation et de cartographie des données ;
- Avoir une expérience dans la communication est un plus.

V. CRITERES DE SELECTION

Les candidats seront sélectionnés en fonction des critères suivants :

- ✓ Pertinence et niveau des diplômes ;
- ✓ Compétences avérées dans l'analyse de la sécurité alimentaire dans au moins un pays du Sahel ou de l'Afrique de l'Ouest ;
- ✓ Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et multiculturelle ;
- ✓ Bonne maîtrise du Français et de l'Anglais oral et écrit

VI. DOSSIER DE CANDIDATURE

- ✓ Une demande de candidature adressée au Directeur Général du CRA ;
- ✓ Une lettre de motivation adressée au Directeur Général du CRA ;
- ✓ Un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;
- ✓ Une copie certifiée des titres, diplômes et attestations de qualifications ;
- ✓ Des copies des certificats et attestations de travail ou de services ;
- ✓ Un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- ✓ Un certificat de visite médicale datant de moins de trois mois ;
- ✓ Les adresses de trois (3) personnes référence.

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'adresse ci-dessous indiquée avec la mention : **«Recrutement d'un(e) Expert(e) chargé du Cadre harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risques et des groupes vulnérables »** à :

Monsieur le Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET, BP 11011- NIAMEY – République du Niger - Tel : (227) 20.31.53.16/20.31.54.36/fax : (227) 20 31 54 35 e-mail : admin@agrhy.net

